

NISH, Cameron, *François-Étienne Cugnet 1719-1751 : entrepreneur et entreprises en Nouvelle-France*. Montréal, Fides, 1975. « Histoire économique et sociale du Canada français », xxxi-185 p. Plans, cartes et illustrations. \$10.00.

John A. Dickinson

Volume 30, numéro 2, septembre 1976

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/303536ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/303536ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (imprimé)

1492-1383 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Dickinson, J. A. (1976). Compte rendu de [NISH, Cameron, *François-Étienne Cugnet 1719-1751 : entrepreneur et entreprises en Nouvelle-France*. Montréal, Fides, 1975. « Histoire économique et sociale du Canada français », xxxi-185 p. Plans, cartes et illustrations. \$10.00.] *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 30(2), 280–284. <https://doi.org/10.7202/303536ar>

NISH, Cameron, *François-Étienne Cugnet 1719-1751: entrepreneur et entreprises en Nouvelle-France*. Montréal, Fides, 1975. « Histoire économique et sociale du Canada français », xxxi-185 p. Plans, cartes et illustrations. \$10.00.

Le dernier ouvrage de Cameron Nish reprend une étude amorcée il y a plus de dix ans et paru dans *L'Actualité Économique* sur un de ses « bourgeois-gentilshommes » : François-Étienne Cugnet. Ce livre est un curieux mariage de « business history » et de biographie dont le but est de créer un « héros bourgeois » qui cadre mieux avec les aspirations modernes que « les héros d'antan avec leur appartenance nobiliaire, d'ancien régime » [3]. Pour l'auteur, ce « héros bourgeois » se caractérise par ses multiples fonctions dans l'administration et le commerce. Ainsi l'examen du cas Cugnet étayerait avec plus de détails, la thèse bien connue de Nish sur la bourgeoisie coloniale pendant le régime français.

Cugnet l'entrepreneur se manifeste à travers les structures à l'intérieur desquelles il fit carrière. À tour de rôle l'auteur examine ses fonctions comme directeur du Domaine, conseiller, associé dans la compagnie des Forges de Saint-Maurice et comme bailleur de la traite de Tadoussac. L'image de l'homme lui-même est beaucoup plus sommairement décrite, nous explique Nish, à cause du manque de documents pertinents. Malgré cette lacune, l'auteur a su démontrer le cadre dans lequel Cugnet vivait et, par l'analyse de sa magnifique bibliothèque de plus de 1,600 volumes, il nous révèle un homme d'une culture assez exceptionnelle pour l'époque.

François-Étienne Cugnet, issu d'une famille de légistes et avocat au Parlement de Paris, arriva dans la colonie à 31 ans pour assumer le poste de directeur du Domaine d'Occident. Malheureusement vu l'absence de renseignements sur la jeunesse de Cugnet, l'auteur n'a pu expliquer les motivations qui poussèrent le jeune avocat à faire le saut dans les colonies. Après une brève description du rôle de Cugnet comme directeur du Domaine, Nish nous présente des tableaux du produit des différentes composantes des revenus du Domaine et conclut que ces chiffres nous permettent de comprendre l'épanouissement du commerce de la colonie. Cependant ces données ne couvrent que les années 1719-1732 et une série de si courte durée ne peut fournir en soi une indication sérieuse de l'évolution économique générale. Ce n'est pas la seule déficience des données apportées par Nish. L'auteur conclut plus loin que la régie de la traite de Tadoussac fut plus efficace sous Cugnet qu'auparavant. Il est impossible d'en juger adéquatement puisqu'aucune donnée n'est présentée pour la période antérieure! Le fait que Cugnet, lorsqu'il devient fermier de la traite, soit prêt à payer 4,500 livres par année pour des postes du Domaine qui n'avaient produit que 3,800 livres en moyenne sous sa gérance, laisse supposer que son administration n'avait pas été des plus avantageuses pour les fermiers Bourgeois et Carlier. En plus, dans un chapitre subséquent (qui se trouve 90 pages plus loin!) le profit annuel que Cugnet tirait des postes est évalué à au moins 7,500 livres. On cherche en vain une explication des disparités entre les profits réalisés lorsque Cugnet travaillait pour autrui et à son propre compte.

Il n'est pas surprenant de retrouver Cugnet qui avait reçu une solide formation en droit, au Conseil où il semble avoir rempli ses fonctions avec compétence. Les revenus minimums qu'il retirait de ses postes officiels étaient de 5,260 livres par année, somme très considérable pour l'époque.

Près de la moitié du texte est consacrée aux Forges de Saint-Maurice. Après avoir rapidement tracé l'historique de tous les projets d'établissements miniers au Canada depuis 1541, l'auteur examine en détail les deux sociétés privées qui s'occupèrent de l'exploitation du fer entre 1733 et 1741: la première, dirigée par François Poulin de Francheville et la deuxième, administrée par François-Étienne Cugnet. Francheville, qui réussit à obtenir un monopole pour la production de fer et un premier emprunt de l'État de 10,000 livres, mourut en 1733 avant que ses projets puissent vraiment prendre forme. Poussé par Hocquart, Cugnet prit la relève. Sur les demandes de l'intendant, un maître de forges, François-Pierre Olivier de Vézin vint en Nouvelle-France en 1735. Après avoir visité les installations existantes il soumit un rapport dans lequel il prévoyait des dépenses d'établissement de 36,000 livres, des dépenses d'exploitation de 61,250 livres et un revenu annuel de 116,000 livres pour la production de 1,000,000 de livres de fonte. Inspiré par ces prévisions optimistes et assuré d'une nouvelle avance de 100,000 livres de la part de l'État, Cugnet forma une nouvelle société en 1736. Malheureusement pour les associés les dépenses d'établissement montèrent en flèche —

plus de 250,000 livres furent englouties avant même que la première barre de fer ne fut produite ! Au moment où l'État assumait la régie des Forges à l'automne de 1741, le total des dépenses se chiffrait à plus de 500,000 livres et les recettes n'étaient que de 114,000 livres. Ce désastre financier était le résultat de la mauvaise qualité des ouvriers (les bâtiments s'écroulent ou menacent ruine après un ou deux hivers), de mauvaise planification (le niveau d'eau dans le ruisseau Saint-Maurice était insuffisant pour alimenter les mouvements de la forge) et de mauvaise administration.

Pour Nish, Cugnet est « le grand entrepreneur des Forges », mais la démonstration est boiteuse. Le rôle de Hocquart dans la fondation de cette entreprise n'est pas souligné suffisamment par l'auteur. L'existence de cette industrie lourde dans la colonie n'a aucun sens en dehors du plan général de développement économique élaboré par l'intendant et qui reposait essentiellement sur la construction navale. Sans les chantiers de Québec, la consommation de fer dans la colonie — évaluée entre 10,000 et 12,000 livres de fonte par année (p. 56 note 5) — était nettement trop faible pour assurer la rentabilité de l'entreprise. Ce fut Hocquart qui demanda à Cugnet de prendre en main l'entreprise, qui fit venir des ouvriers spécialisés de France (47) et qui trouva le capital nécessaire en autorisant des déboursés de plus de 192,000 livres, sans toujours avoir reçu le consentement du ministre. Rien dans sa formation ni dans ses activités ne préparait Cugnet à devenir industriel, et l'on voit mal pourquoi il s'y serait engagé sans l'encouragement de son ami l'intendant. De plus, une grande partie de la responsabilité de la faillite de sa société doit lui revenir. Certes les compétences professionnelles et administratives de Vézin laissaient beaucoup à désirer, mais Cugnet aurait dû intervenir avec plus de force pour tenter de rétablir la situation. Si les Forges ont été en production jusqu'en 1883, ce n'est pas grâce à Cugnet mais à l'État et aux propriétaires subséquents après la conquête. L'analyse du fonctionnement des Forges pendant les dernières années du régime français eût été fort intéressante pour pouvoir mieux évaluer la performance de Cugnet dans ce domaine.

La banqueroute de Cugnet illustre la difficulté qu'il y a à séparer les domaines public et privé dans l'économie de la Nouvelle-France. Nish nous présente une liste détaillée de ses dettes en 1741 sans toutefois indiquer si elles furent contractées au nom de la société des Forges ou en son nom privé. Malgré le détail on reste perplexé. Une saisie fut opérée mais jamais exécutée puisqu'aucun des biens de Cugnet ne fut vendu avant sa mort survenue dix ans plus tard. Lors de son décès il laissa des biens d'une valeur considérable. Fit-il vraiment banqueroute ? Grâce à l'intendant il reçut un sursis puisque le roi était un créancier privilégié. Il continua ses fonctions comme avant et en plus Hocquart lui accorda quatre postes de traite dans le nord-ouest pour l'aider à payer ses dettes. Les autres associés ne furent-ils pas poursuivis comme l'indique l'auteur ? Nous en doutons puisque la veuve Cugnet entama une procédure contre Olivier de Vézin pour plus de 45,000

livres pour son intérêt dans les Forges en 1752¹. Repaya-t-il les 70,000 livres qu'il avait « empruntées » du Domaine ou cette dette fut-elle annulée lors de la démission des associés? Toutes ces questions demeurent obscures dans le texte et l'on aurait souhaité des éclaircissements.

Un des aspects les plus déroutants de ce livre est le manque de précision dans les chiffres. Nous ne saurions dire s'il s'agit de fautes d'édition ou un manque de rigueur de la part de l'auteur, mais le résultat déplorable enlève beaucoup de valeur aux tableaux. Nous avons relevé des erreurs dans les tableaux aux pages: 57, 77, 87, 104, 105-106; et de transcription aux pages 56, 79-80, 88. Citons comme exemple le tableau 14 et le texte qui suit (105-107). Pour l'année 1740 l'auteur arrive à un total de 433,360 livres de fer produit (en faisant les additions des chiffres donnés semaine par semaine, nous arrivons à 430,464 livres). Dans le texte qui suit le tableau il affirme que « la production de 1740 était de 463,360 livres de fer »! Il y a aussi un manque de précision dans le langage: une différence de 6,967 livres 9 sols 8 deniers devient pour l'auteur 6,000 et quelques livres! Dans certains tableaux il est possible que l'erreur soit imputable au document d'origine qui a été copié fidèlement sans corrections, mais si c'est le cas l'auteur devrait nous mettre en garde et ne pas incorporer des résultats fautifs dans son texte.

Par delà l'équivoque des données fournies par Nish, l'absence d'une problématique claire et bien définie est à regretter. Dans son introduction Nish cite quelques auteurs, mais il ne nous livre pas ses propres idées sur ce qu'est l'entrepreneurship et ne présente aucun cadre d'analyse précis. Ce n'est qu'en conclusion que ses propres concepts émergent: l'entrepreneurship se caractérise par la multiplicité d'activités et, au Canada, la participation de l'État. Cette définition cependant est beaucoup trop imprécise car dans ces conditions on pourrait aussi qualifier les activités des communautés religieuses et de plusieurs gouverneurs et intendants d'«entrepreneurship». Nish souligne aussi l'importance pour un entrepreneur d'innover, mais est-ce essentiel? Ce n'est qu'à la toute fin du livre (p. 174) que l'auteur commence à parler du «rate of social return», ce qui nous paraît un aspect essentiel de toute étude d'entreprises. Il nous donne bien quelques salaires et nous parle de l'indocilité des ouvriers aux Forges, mais on aurait aimé une analyse beaucoup plus poussée des conséquences économiques et sociales de l'implantation de l'industrie métallurgique dans la région trifluvienne. Lorsque Nish parle de centaines d'emplois fournis (178) il faudrait faire la distinction entre un employé permanent et un bûcheron qui vend 6 cordes de bois aux Forges!

L'impression que nous laisse cet ouvrage est que l'auteur, ne disposant pas d'une documentation suffisante pour une biographie traditionnelle, a tenté de suppléer à cette lacune en décrivant le cadre des activités de Cu-

¹ Archives Nationales du Québec, NF 19, *Registres de la Prévôté*, vol. 100, les 31 octobre et 7 novembre 1752.

gnet. Ainsi l'ouvrage paraît à moitié achevé: ni le Domaine, ni la traite de Tadoussac, ni les Forges n'ont toute leur histoire et la vie de Cugnet se trouve morcelée. Néanmoins le professeur Nish a ouvert de nouvelles pistes pour une histoire des entreprises en Nouvelle-France et il est à souhaiter qu'on reprendra chacun des éléments sans se borner à la vie d'un directeur. Le temps des héros, qu'ils soient bourgeois ou nobiliaires, doit être dépassé si l'on veut accéder à une compréhension globale de l'économie et de la société du Canada sous le régime français.

University of Western Ontario

JOHN A. DICKINSON